

# Qui est Hirjam Hilmann?

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **79 (1970)**

Heft 4: **Hirjam Hilmann**

PDF erstellt am: **22.07.2024**

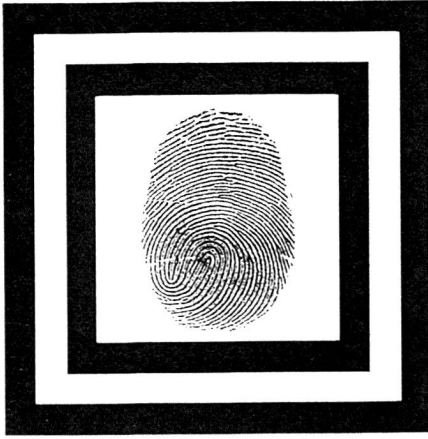
Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-683416>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



# Hirjam Hilmann

## Qui est Hirjam Hilmann?

Pendant deux mois — en mars et en avril 1970 — la question a été posée des millions de fois: sur des affiches, des papillons, des autocollants, des boutons de protestation, des pochettes d'allumettes, des sacs à commissions, des ballons, des cartes de menus; on pouvait encore la lire sur des vitrines, dans des annonces, j'en passe.

Pendant deux mois, le secret a été bien gardé et le 2 mai, la bombe a éclaté: cet Hirjam Hilmann en chair et en os, venu d'on ne sait où, débarquait à l'aéroport de Kloten où il tenait conférence de presse. Pour s'expliquer. Pour dire qu'il venait du pays des mirages pour «réparer une injustice». Cette injustice c'est l'image faussée que le public se fait trop souvent de la Croix-Rouge en général et de la Croix-Rouge suisse en particulier. Ceci parce qu'il la connaît mal ou point du tout.

Cet Hirjam Hilmann c'était donc la Croix-Rouge suisse? Quelle idée! Certes, l'idée — qui a plus de 100 visages — était hardie; jaillie dans des esprits jeunes, dynamiques, courageux, elle a pris corps petit à petit, s'est concrétisée, a pris de l'envergure au fur et à mesure que les mois passaient et qu'une trentaine d'entreprises suisses, sollicitées et intéressées, donnaient leur adhésion sous forme de moyens publicitaires gratuits.

Car il ne fallait surtout pas que cette campagne d'information coûte un sou à la Croix-Rouge suisse. Surtout pas! C'est ainsi que tous les articles qui furent diffusés avec la fameuse question: «Qui est Hirjam Hilmann»? furent offerts absolument gratuitement par des entreprises étrangères à notre Société nationale de Croix-Rouge.

Mais Hirjam Hilmann ne s'est pas contenté de débarquer, le 2 mai, à l'aéroport de Kloten et d'y renseigner la presse sur son identité et son rôle. Tout au long du mois de mai — le mois de la Croix-Rouge par excellence —, il a parcouru le pays en tous sens, participant à toutes sortes de manifestations, donnant des informations précises sur la Croix-Rouge, tâchant partout et toujours de «réparer l'injustice».

Il a assisté aussi à la vente d'insignes en rue qui s'est déroulée du 11 au 16 mai. En fait, cette année «l'insigne» qui, pour la première fois fut vendu au prix de 2 fr., était un porte-clés. Parmi les 700 000 spécimens mis en vente, il en était un qui présentait un défaut et procurera de ce fait — eh! oui les défauts ont parfois du bon... — à son détenteur la possibilité de gagner une automobile qui elle non plus n'aura pas coûté un sou à la Croix-Rouge suisse. Toute tricherie était exclue.

On nous a demandé: «cette année le prix de l'insigne vendu dans le cadre de la Collecte de mai de la Croix-Rouge et de l'Alliance suisse des Samaritains est fixé à 2 fr. Est-ce parce que l'objet offert en échange est plus luxueux que de coutume?» Non, avons-nous répondu. Le prix de l'insigne a été augmenté pour la simple et bonne raison que le franc de 1970 n'a plus le pouvoir d'achat qu'il avait il y a 10 ans, 5 ans.

Hirjam Hilmann a en outre composé une feuille d'information tirée à 2 millions d'exemplaires, imprimée en rouge et bleu (les couleurs de la campagne) qui a été distribuée à tous les ménages du pays.

Cette feuille contenait entre autres une formule de concours. Il fallait par exemple: indiquer le nom du président de la Croix-Rouge suisse, l'année de fondation de la Société, la différence existant entre la Croix-Rouge suisse et le Comité international de la Croix-Rouge, le rythme moyen des transfusions de sang pratiquées en Suisse, le nombre des Samaritains actifs. Toutes les réponses à l'exception d'une seule se trouvaient dans la partie rédactionnelle du bulletin. Facile ce concours, un jeu d'enfants. Et à nouveau une série de prix offerts bien entendu gratuitement par les maisons donatrices, qui viendront récompenser les 500 gagnants désignés par le sort parmi tous les participants qui auront répondu sans erreur aux six questions posées. La distribution de ces prix aura lieu le 13 juin au cours d'un grand concours de gala.

Ensuite de quoi le mystérieux Hirjam Hilmann nous quittera, avec l'espoir que toute son action n'aura pas été vaine et qu'il aura su et pu créer ce que l'on attendait de lui: une image nouvelle et juste de notre Société nationale de Croix-Rouge créée en 1866. Cette date: la seule réponse du concours qui ne figurait pas dans la partie rédactionnelle de la feuille d'information, la seule réponse qu'il fallait vraiment connaître!